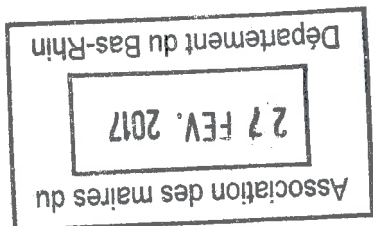


A Strasbourg, le 20 février 2017



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
RÉGION GRAND EST ET DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
POLE GESTION PUBLIQUE
4 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
CS 51022
67070 STRASBOURG CEDEX
Affaire suivie par : Jean-Yves MAY
Mel : jean-yves.may@dgfip.finances.gouv.fr
Tel : 03 88 56 54 35

Monsieur le Président,

Olivier

Comme vous le savez, mon administration a engagé des mesures de simplification pour faciliter les démarches administratives des usagers. Dans ce cadre, le site timbres.impots.gouv.fr permet la délivrance d'un timbre électronique pour un passeport, un renouvellement de carte d'identité et de permis de conduire ou pour un visa de long séjour et, dans les prochains mois, le timbre électronique devrait remplacer le timbre papier pour l'ensemble des démarches.

Par ailleurs, les buralistes ont également la possibilité de délivrer des timbres électroniques. Comme sur le site internet, le timbre est imprimé et remis à l'utilisateur. Ces deux dispositifs dématérialisés expliquent la baisse très sensible – plus de la moitié sur une année – des ventes de timbres papier constatées aux guichets des centres des Finances publiques, baisse qui devraient encore s'accroître cette année.

C'est pourquoi j'ai souhaité concentrer la vente des timbres amendes et fiscaux aux guichets des trois principaux centres du département (Strasbourg, Haguenau et Sélestat), à compter du 2 mai prochain.

Je tenais à vous en informer et je suis à votre entière disposition si vous souhaitez davantage d'informations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée *et de mes sentiments très cordiaux.*

L'Administrateur général des Finances publiques

M. Houtteer

Bernard HOUTTEER

Monsieur Claude KERN
Président de l'Association des Maires
du département du Bas-Rhin
Hôtel du Département
Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG CEDEX 9